

L'Essentiel

08/09-2016 - Numéro 18

Le magazine
de la Fédération des Industries
des Peintures, Encres, Couleurs,
Colles et Adhésifs,
Préservation du bois



DOSSIER

Journée FIPEC 2016 sous le signe du numérique



ENVIRONNEMENT

[Infographie FIPEC] Préserver l'environnement

FOCUS

Matikem : de l'idée au marché

Actualité..... 3**Planète Industrie..... 5***Le futur de l'ACDV sera engagé ou ne sera pas...**3 questions à Claude Sturni, Député***Environnement..... 7****Infographie FIPEC***EcoDDS : 1 million de tonnes par an de déchets collectés**SEIRICH : un expert témoigne***Dossier..... 9***Journée FIPEC 2016 sous le signe du numérique***International 12****Filières..... 13****• Peintures***Bâtiment – Grand Public – Industrie
Carrosserie – Anticorrosion***• Encres***Imprimerie et Emballage***• Colles***Adhésifs et Mastics***• Couleurs***Art, Loisir et Enseignement***• Bois***Préservation du bois***Focus..... 16***Matikem : de l'idée au marché*

Peut-on espérer convaincre ceux qui refusent toutes les réformes vitales pour notre économie et pour l'entreprise, ceux qui n'ont pour ambition que de conserver égoïstement leurs avantages ou leurs rentes de situation sans renoncer à leur dogmatisme ?

Ceux qui refusent l'évidence d'un

monde en pleine ébullition, ceux qui s'opposent aux changements, parce que les avantages acquis seront remis en cause nécessairement pour assurer, à terme, la cohérence nationale et être en adéquation avec les nouvelles règles imposées par les progrès venus de partout !

L'expression de cette réalité, nous la subissons aujourd'hui par des manifestations de tous genres et toujours plus violentes, des blocages, menés par ceux qui s'arrogent tous les droits en oubliant qu'ils ont aussi des devoirs. Le dialogue social n'a pas attendu d'être un concept galvaudé par certains jusqu'au-boutistes pour être pratiqué sereinement au quotidien dans nos entreprises.

Nous continuerons aussi à appeler de nos vœux une refonte des processus de réglementations européens et nationaux dans un souci de simplification, de clarification, facilitant les décisions d'investissements, l'innovation et favorisant la création de nouveaux emplois.

Vivons-nous les prémices de la fin de la vieille économie, la fin d'un modèle ? Est-ce le cri d'agonie de ceux qui savent que le futur n'est pas de leur bord ? Vivons-nous après la décision des Britanniques de quitter l'Europe, la remise à plat des institutions qui n'ont pas su évoluer et encore moins faire rêver les peuples qui, au final, faute d'être entendus, imposent leurs choix ?

Quelle partition faudra-t-il écrire pour mettre en harmonie les entreprises qui se réinventent au quotidien, qui investissent pour rester compétitives : dans l'automatisation, la robotisation, le numérique, le digital, la transition énergétique, dans le monde de demain, avec ceux qui s'accrochent désespérément à un passé... dépassé ?

Darwin avait raison... « Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements »...

**• Directeur de la publication**

Michel Le Tallec

• Reportages et rédaction

CommLC

• Photos et illustrationsFIPEC – ©Foucha/Muyard – Fotolia – Matikem/
Claude Waeghemacker – AFNOR – ACDV – JL
Rousseille**• Conception graphique**

Hervé Carasco

• Réalisation PAO

Vincent Lecat

• Impression

M2C2 IMPRIM

La FIPEC remercie les personnes qui ont collaboré à ce numéro.

FIPEC : 42, avenue Marceau – 75008 Paris

Contact : Dominique Ayoul,
Département Economie & Communication

Tél. : +33(1) 53 23 00 00

E-mail : direco@fipec.org

www.fipec.org

Michel Le Tallec

Délégué Général de la FIPEC



ITECH : www.itech.fr

Connectez-vous et entrez dans le nouvel univers virtuel de l'école des métiers des industries représentées à la FIPEC. L'ITECH vient de mettre en ligne la version 3.0 de son site Internet. Doté des dernières technologies du Web, sa navigation y est fluide, quel que soit l'écran de consultation. Il est très intuitif, pratique et attractif. L'école européenne s'y est fait une place de choix avec, dorénavant, une rubrique dédiée.



BTS PEA : c'est fini !

C'est officiel, le BTS PEA (Peintures, Encres, Adhésifs) fusionne avec le BTS de la chimie pour s'intituler dorénavant le BTS des métiers de la chimie, dispensé dans une trentaine de lycées. Généraliste, il couvre toutes les disciplines, de la chimie organique à la formulation.

« Pour continuer à répondre aux besoins des industriels qui recherchent des spécialistes, nous pallions la perte du BTS PEA avec l'ouverture d'une formation spécialisée complémentaire d'un an, destinée aux titulaires du BTS des métiers de la chimie. Cette formation de « Responsable technique coloriste et formulateur de produits colorés » attend l'accord de la Commission RNCP⁽¹⁾ pour être éligible à l'alternance », **Jérôme Marcilloux, Directeur de l'ITECH.**

⁽¹⁾RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles



Claudie Mathieu, professeur ès-réglementation à l'ITECH

Constatant que la partie réglementaire était de plus en plus présente dans le quotidien professionnel des ingénieurs, l'ITECH a, il y a 3 ans, introduit un module « Réglementation » par spécialité. Il arrive en fin de cursus et comprend 3 sessions de 6 heures : Réglementation contenant-contenu ; cosmétiques ; peintures et adhésifs.

Claudie Mathieu, Responsable des Affaires Réglementaires Produits FIPEC (Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, Colles et Adhésifs, Préservation du Bois) a été sollicitée pour animer cette dernière session, traitée en plusieurs parties : Réglementation sur les produits chimiques en Europe (REACH, CLP, Biocides, Directive COV2004/42/CE) et en France (air intérieur, inventaire et certificat biocides, démarches volontaires de labellisation, contact alimentaire), exemples et conclusions.

Sondés systématiquement, les étudiants ont particulièrement apprécié Claudie Mathieu qu'ils ont trouvé très claire et intéressante. Elle a su capter leur attention avec une approche pragmatique et beaucoup d'illustrations concrètes en lien avec leurs stages. Claudie Mathieu a accepté de renouveler l'expérience l'année prochaine et la dupliquera en anglais pour les étudiants qui suivent le cursus Master européen.

Philippe Brunet récompensé par l'AFNOR

Philippe Brunet, Responsable des Affaires Réglementaires FIPEC, spécialiste Production et Normalisation, s'est vu décerner le prix OR NORMES AFNOR 2016 en reconnaissance de sa contribution, qualifiée de remarquable, au rayonnement de la normalisation.

La remise des prix a eu lieu à Paris au Cloud Business Center, le 22 juin dernier. Olivier Peyrat, Directeur Général du Groupe AFNOR, a salué les travaux menés par Philippe Brunet pour le compte des adhérents des syndicats de la FIPEC : « Vous avez toujours démontré un engagement de premier plan dans le cadre des activités du Groupe AFNOR. Votre soutien fidèle et convaincu à la démarche normative contribue au développement d'outils permettant aux acteurs socio-économiques d'améliorer leurs performances dans un contexte toujours plus globalisé ».



La FIPEC reçoit l'ACA

Le 5 février dernier, la FIPEC a accueilli une délégation de l'American Coatings Association (ACA), conduite par son Président, Andy Doyle. Révélatrice des bonnes relations entretenues par les deux organisations, cette rencontre bilatérale a été l'occasion de préparer la rencontre IPPIC de fin février à Tokyo, dont les travaux portaient notamment sur la standardisation, la normalisation et les sujets environnementaux. Le temps a également été consacré à l'échange sur les approches respectives des dossiers stratégiques et sur les bonnes pratiques, de part et d'autre de l'Atlantique.



Semaine de l'Industrie 2016 : préparer « l'Industrie du Futur »

La 6^e édition de la Semaine de l'Industrie s'est déroulée du 14 au 20 mars dernier et avait pour thème « L'Industrie du Futur ». Cette opération d'envergure nationale contribue depuis 2011 à changer le regard du public, et plus particulièrement des jeunes, sur les métiers de l'industrie. Le GFI fait partie du Comité de Pilotage de la Semaine de l'Industrie.

Le contexte économique difficile préfigurait une participation mitigée. Cependant, le partenariat avec la Journée Nationale des Jeunes (habituellement organisée en novembre) a été un succès et a permis d'atteindre un large public.

Au total, la Semaine de l'Industrie a porté 2 549 événements, dont une centaine a bénéficié du double label Semaine de l'Industrie/JNDJ, et a rassemblé près de 300 000 participants (contre 2 623/200 000 en 2015).

Parmi ces événements, 3 vidéos (totalisant 691 736 vues) ont sensibilisé les jeunes, leurs parents et la communauté éducative sur l'attractivité des métiers industriels ; un concours d'affiches « Imagine l'Industrie du Futur en 2050 » a été lancé auprès d'élèves et apprentis de la 4^e au bac+2 ; des journées portes ouvertes, expositions, rencontres et conférences ont été organisées.

« La Journée Nationale des Jeunes et la Semaine de l'Industrie permettent aux jeunes de comprendre l'environnement professionnel, d'identifier toutes les options possibles, de parfois changer les idées reçues. De manière très concrète, ces portes ouvertes sont des opportunités pour entrer dans la vie professionnelle », **Emmanuel Macron**, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

www.france2.fr/emissions/telematin/diffusions/14-03-2016_466706



4

Rencontre Régionale Nord du SIPEV

La deuxième Rencontre Régionale des Industries des Peintures, Enduits et Vernis du SIPEV a eu lieu le vendredi 18 mars dans les locaux de l'entreprise Haghebaert et Frémaux à Villeneuve d'Ascq, en partenariat avec l'entreprise Théolaur Peintures.

Étaient réunis autour des entreprises du SIPEV, le maire de Villeneuve d'Ascq, le Président du département du Nord, une élue régionale représentant le Président de Région, la Préfecture du Nord, la DREAL, des responsables universitaires et académiques des Universités Lille 1 et de Valenciennes, la CCI Nord de France, le Pôle Emploi de Villeneuve d'Ascq, des associations professionnelles, des entreprises du SIPEV implantées en région ainsi que le Président du pôle de compétitivité Matikem, Antonio Molina Nolin.

Le temps d'échange et la visite du site d'Haghebaert & Frémaux ont été l'occasion de faire découvrir les industries du SIPEV, les innovations et les développements réalisés. Les entreprises ont fait valoir les enjeux, et notamment l'importance d'évoluer dans un cadre législatif stable, afin de centrer leurs ressources humaines et financières sur les projets industriels, créateurs de valeurs et d'emplois.



Le futur de l'ACDV sera engagé ou ne sera pas...

A l'aube de ses 10 ans, l'ACDV élit son nouveau Président et fait un bilan positif du premier volet de son histoire. L'association a rassemblé le monde industriel et le monde agricole ; elle a institutionalisé une nouvelle filière, celle de la chimie du végétal, de plus en plus fédératrice et animée. Portée par l'implication de ses adhérents dont la FIPEC, l'ACDV et son Président François Monnet nourrissent des ambitions sur le long terme.

Partie de 5 membres fondateurs, l'Association est forte aujourd'hui de 51 membres, tous convaincus de l'intérêt du développement de la chimie du végétal parallèlement à la chimie traditionnelle. Les membres ont toujours contribué activement aux travaux de l'Association dont la qualité est reconnue par la profession et les pouvoirs publics. « *Nous pouvons tous être fiers de l'ACDV et des très nombreux travaux qu'elle a produits* » a conclu **Christophe Rupp Dalhem** dans son dernier discours de Président.



Christophe Rupp Dalhem passe le pouvoir à François Monnet



François Monnet

François Monnet, nouveau Président

Le futur de l'ACDV sera engagé ou ne sera pas... est en substance le message laissé par François Monnet à sa prise de fonctions. Pour le nouveau Président, le pragmatisme et la capacité de fédérer autour de l'ACDV sont

des atouts notamment face à un certain nombre de bouleversements. L'évolution du monde agricole, les bouillonnements scientifiques et techniques, la pression concurrentielle que connaissent la chimie et le secteur des matériaux, tout comme le besoin de transparence de la société, posent des questions de positionnement global. L'ACDV s'efforcera d'y apporter des réponses, toutes orientées vers le long terme et la durabilité.

« Parmi les enjeux de l'ACDV, le premier sera

d'intégrer beaucoup plus les chaînes en aval, développement naturel pour aller de plus en plus vers le consommateur. Il sera également nécessaire d'entendre les demandes de la société globalement en matière de gestion précautionneuse des ressources, minimisation de l'impact environnemental et développement d'une industrie la plus durable possible. Le deuxième enjeu est d'asseoir la chimie du végétal au cœur de la bioéconomie, comme étant une contribution importante, intéressante, pour le pays et même au niveau européen. L'ACDV est déjà un acteur reconnu mais le message n'est pas encore suffisamment connu et nous avons de nouveau des propositions à établir pour continuer à soutenir le développement de la filière. C'est un travail permanent auquel on s'attachera », François Monnet.

La FIPEC et ses membres, parties prenantes

La FIPEC, membre actif de l'ACDV depuis 2012, soutient les orientations de l'association en participant aux différents travaux au sein des Groupes

d'Experts, les GE. **Patrick Verlhac** (ONIP), Président de la Commission Technique de la FIPEC, est membre du GE Normes.

Dominique Ayoul, en charge des affaires économiques et communication de la FIPEC, est co-leader du GE Communication. **Gérard**



Dominique Ayoul

Chevillard (PPG), Président des Commissions Biocides et Environnement de la FIPEC, est, quant à lui, entré au Conseil d'Administration de l'ACDV : « *L'innovation a toujours été au cœur des préoccupations de PPG et nous sommes très fortement impliqués comme promoteur du Développement Durable en France et en Europe. L'implication du groupe dans la recherche de solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement justifie son adhésion à l'ACDV depuis 2014. Je le représente au sein du Bureau afin de contribuer plus activement au rayonnement de l'association. Nous apportons également une meilleure connaissance des spécificités de l'un des métiers aval de la filière, celui des coatings* ».

www.chimieduvegetal.com



Gérard Chevillard

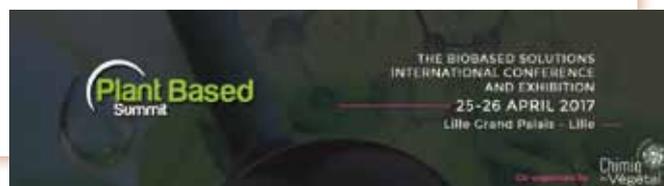
Patrick Verlhac

4^e édition du Plant Based Summit



L'ACDV donne rendez-vous à PBS (Plant Based Summit) 2017 : la Conférence Internationale des produits biosourcés se tiendra les 25 et 26 avril 2017 au Grand Palais de Lille. L'objectif de cette 4^e édition est de mettre en valeur les avantages des solutions biosourcées sur les marchés de la maison, soins personnels et marché infantile (jouets, cosmétiques...), des produits pharmaceutiques, de la construction, de l'emballage, du transport et du revêtement. La conférence s'adresse prioritairement aux filières aval, utilisatrices de matières premières biosourcées.

Les exposants présenteront leurs dernières innovations (précédemment sélectionnées par un Comité Consultatif) devant plus de 700 décideurs publics et privés internationaux.





Claude Sturni

3 questions à Claude Sturni, Député

Claude Sturni a fait carrière au sein de Millipore, entreprise américaine des biotechnologies. Directeur Général du site de Molsheim dont il développe le projet industriel, passant de 300 salariés à plus de 1 100 en 2008, il a été Président de la filiale française du groupe et Vice-Président Europe, chargé des ressources humaines. Impliqué dans la vie politique locale, Maire d'Haguenau depuis 2008, il est élu député de la 9^e circonscription du Bas-Rhin en juin 2012. A ce titre, il est membre de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education, du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques et Vice-Président du groupe d'études Industries Mécaniques.

« L'usine du futur passe par la transformation numérique. Elle représente un challenge individuel et collectif »

En tant qu'ancien cadre dans l'industrie, homme politique, comment appréhendez-vous la révolution numérique ?

La révolution numérique est en marche et concerne tous les pans de la société. Elle modifie les modes de communication, d'information et de consommation. Elle impacte également la formation professionnelle car, aujourd'hui, il n'existe quasiment plus de métiers sans recours au numérique. Face à cette révolution, la société n'est pas encore prête. Un réel besoin est exprimé mais les politiques publiques ne sont pas toujours en place pour y répondre. Acquis dans les grandes métropoles, l'accès au très haut débit continue sa progression dans les villes moyennes mais demeure insuffisant en milieu rural. Cette inégalité risque de créer une fracture sociale et territoriale. Il appartient donc à chacun d'entre nous de s'adapter à cette évolution numérique. Pour y parvenir, il est essentiel d'aller vers un déploiement des infrastructures nécessaires. Cela doit être une priorité des pouvoirs publics. Les collectivités territoriales n'ont malheureusement pas les financements suffisants pour relever le défi. Conscient de cet enjeu majeur pour le développement économique et l'attractivité du territoire, l'une de mes premières actions en tant que Maire d'Haguenau a été de favoriser l'accès au très haut débit dans ma commune et d'équiper d'outils numériques les écoles, à la source de la transformation numérique de notre société.

Dans le système général d'éducation et de formation, la place du numérique est-elle à la hauteur des enjeux ?

Pour que la révolution s'opère et ne laisse personne en reste, les initiatives ne doivent pas être seulement localisées mais s'inscrire dans une démarche nationale. Il est nécessaire d'harmoniser et d'homogénéiser l'ensemble du système pédagogique. L'Education Nationale doit veiller à développer l'appétence des enseignants et à les former aux outils numériques. Sans harmonisation des moyens, le risque est de créer des inégalités et de tirer vers le bas les instances et territoires.

Concernant l'industrie, les pouvoirs publics doivent avoir à cœur de relever les défis de la formation des jeunes et veiller à ce qu'elle soit en phase avec les besoins en compétences d'un territoire. Proche des entreprises et des industries implantées sur son territoire, la région est tout à fait légitime pour corrélérer l'orientation des jeunes avec le tissu économique local. Il faut valoriser les industries du futur qui sont déjà largement représentées en France. Tel est le sens de notre action en

Alsace du Nord où l'industrie du futur existe déjà. A titre d'exemple, Sew Usocom à Mommenheim a été labellisée « usine du futur ».

J'effectue régulièrement des visites d'entreprise, en moyenne deux par mois, et elles sont toutes numérisées. La maîtrise des outils numériques est devenue un pré-requis à l'embauche. La progression dans la qualification du personnel est réelle mais pas assez rapide.

L'industrie doit être au cœur des préoccupations des élus locaux. Il y a de très belles initiatives individuelles mais globalement, le manque de mobilisation et de dynamisme domine. En dehors de l'ambition d'une France industrielle, je m'interroge sur le degré d'intérêt des pouvoirs publics à mettre en face les outils favorables à la modernisation du système productif. Or, il s'agit d'un enjeu partagé par tous. En effet, l'inégalité territoriale est le point d'ombre avec le risque d'une fracture sociale.

En quoi et comment le Politique peut-il accompagner le mouvement de l'industrie du futur ?

L'industrie française possède des fleurons qu'il faut valoriser. Les élus doivent mettre en œuvre les moyens nécessaires pour accompagner leur réussite et leur permettre de devenir un moteur de la croissance. Malheureusement, trop de contraintes réglementaires pèsent sur l'industrie. Elle a besoin de souplesse, de stabilité et de visibilité. Les entreprises attendent du gouvernement qu'il mette concrètement en œuvre le choc de simplification afin que celui-ci ne se réduise pas à de simples effets d'annonce. Or, les améliorations ne sont pas flagrantes et le sujet est beaucoup moins médiatisé...

Les entreprises ont besoin de pouvoir compter sur la réactivité des acteurs publics car leur rôle est essentiel dans la performance industrielle de demain. Il est impératif de renforcer la dynamique de valorisation des métiers de l'industrie auprès des jeunes. Il faut également inciter nos ingénieurs à rester en France et ainsi freiner la « fuite des cerveaux ».

La digitalisation des services publics et des démarches administratives fait partie des mesures de simplification qui peuvent aider les entreprises au quotidien. A Bercy, des mesures efficaces ont été prises dans la gestion de la fiscalité des particuliers. Au niveau des entreprises, il reste des marges de progrès. Avant de numériser, il faut simplifier pour rationaliser les coûts, aller plus vite et engager un changement en profondeur.

En tant qu'homme politique, je m'investis pour une industrie française créatrice de valeurs et d'emplois, connectée avec ses collaborateurs, ses machines de production, ses prestataires et son territoire ; une industrie conçue pour répondre aux défis économiques, technologiques, organisationnels, environnementaux et sociétaux.



[Infographie FIPEC] Préserver l'environnement

Depuis plus d'une décennie, les industries adhérentes des syndicats de la FIPEC sont impliquées dans des démarches éco-responsables qui produisent des effets palpables. Entre la COP21, qui a fixé des objectifs, et la COP22, qui doit être porteuse de solutions, la Commission Environnement de la FIPEC prend la parole. Pour rendre visibles les actions engagées et les résultats obtenus, une infographie a été réalisée sur la base de faits concrets.

A l'heure des bilans et des comptes, les données présentées dans l'infographie FIPEC plaident en faveur des actions menées par les adhérents de la Fédération. Les chiffres affichent une réduction de l'impact de l'activité industrielle et des produits sur l'environnement. Au-delà, ils démontrent l'efficacité de leurs innovations à améliorer le cadre de vie des consommateurs en agissant sur les effets de la pollution.

De la charte à l'infographie FIPEC

Les engagements des entreprises sont bien antérieurs au Grenelle Environnement. Dès 1999, nombre d'entre elles ont appliqué le programme Coatings Care, ensemble de guides pratiques sur l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Ce travail, associé au 1^{er} volet du Développement Durable, a servi de base à la rédaction de la Charte Environnementale FIPEC. Cette charte est un engagement d'innovations et de marge de progrès en matière d'éco-conception, sur les propriétés et bénéfices des produits, l'optimisation des outils, des procédés industriels et logistiques. Il s'est concrétisé au fil des années par des résultats significatifs : l'économie des ressources naturelles, la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), en particulier CO₂ et COV, la gestion et la valorisation des déchets.

Dans l'infographie FIPEC, des chiffres et informations clés, à même de frapper les esprits, mettent en relief les avancées insoupçonnées et rapides réalisées

par les industries des peintures, des encres, des colles, des couleurs et de la préservation du bois. Le bénéfice est direct sur notre cadre de vie.

De Paris en 2015 à Marrakech en 2016

Institutionnels, pouvoirs publics, professionnels des filières sectorielles, applicateurs, utilisateurs et consommateurs, tous sont concernés par la campagne de sensibilisation initiée par la FIPEC. Inscrite dans la continuité de la COP21 et la perspective de la COP22, à Marrakech en 2016, l'infographie, sur support imprimé et numérique, est destinée à être largement diffusée et relayée.

Agir, optimiser, préserver et communiquer... derrière les mots, l'infographie et la charte environnementale FIPEC exposent des faits.

www.fipec.org



Infographie disponible sur support imprimé et numérique avec bannière

Charte Environnementale FIPEC disponible au format poster et support numérique avec bannière

Filières REP : la FIPEC titulaire à la CFT



Clémence Liébert

Suite à la publication fin 2015 du décret n°2015-1826 relatif à la commission des filières de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), une nouvelle instance de gouvernance des filières REP (comportant entre autres des représentants de l'Etat, metteurs sur le marché, collectivités, opérateurs de traitement, associations de consommateurs et de protection de l'environnement) a été créée. Les nouveautés apportées ne portent pas tant sur le schéma organisationnel qui demeure le même mais plutôt sur la répartition des acteurs au sein des commissions. Les metteurs sur le marché, sous-représentés dans l'ancienne commission d'harmonisation et de médiation des filières (CHMF) avec 2 représentants, se voient allouer 9 postes de titulaire et 9 postes de suppléant au sein de la nouvelle commission de formation transversale (CFT). La FIPEC y a également obtenu un poste de titulaire, assuré par Clémence Liébert.

EcoDDS : 1 million de tonnes par an de déchets collectés

Tout distributeur, fabricant ou importateur de produits grand public, a la responsabilité d'assurer la prévention et la gestion des déchets ménagers qui en sont issus. Ces déchets non professionnels susceptibles de présenter un risque pour la santé et l'environnement, sont appelés Déchets Diffus Spécifiques (DDS) ménagers. EcoDDS en collecte 1 million de tonnes par an.

EcoDDS est un éco-organisme opérationnel agréé par les pouvoirs publics. Fondé par les principaux acteurs de la fabrication et de la distribution des produits grand public concernés, il gère en France la collecte des Déchets Diffus Spécifiques des ménages. Composé de 48 actionnaires (31 fabricants et 17 distributeurs), il est soumis à un régime unique en son genre. Sa structure juridique est une S.A.S. simplifiée.

EcoDDS pratique la valorisation énergétique des déchets à travers 2 filières : l'incinération et la cimenterie. Cette solution permet d'éviter la dispersion des déchets potentiellement dangereux.

« En 2016, EcoDDS compte plus de 750 entreprises adhérentes et couvre 3 000 déchèteries municipales. Nous mettons également en place une relation plus directe avec le consommateur final. Sous l'appellation « Journées DéchetsTri », la collecte des DDS, en partenariat avec les distributeurs sur les parkings des grandes



surfaces, se renforce. Nous en avons organisé 53 en 2014 et 120 en 2015. Les particuliers donnent la preuve qu'ils agissent en citoyens responsables. Chaque collecte de 10h à 17h permet de rassembler en moyenne 1 tonne de déchets, ce qui représente une collecte d'un mois dans une déchèterie municipale », **Pierre Charlemagne**,

Directeur Général d'EcoDDS. Au titre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP), EcoDDS doit également attribuer les marchés pour l'enlèvement, le tri et le traitement des DDS ménagers. En ce qui concerne les travaux de ré-agrément de la filière, ils sont prévus pour 2017.

www.ecodds.com



Pierre Charlemagne



Un expert témoigne

Interview de Yves Lacoutière, Responsable Sécurité Produit, Flint Group, expert désigné par l'INRS et ses partenaires pour faire évoluer le logiciel.

Comment évaluez-vous le risque chimique ?

L'évaluation du risque chimique pour tous les agents chimiques dangereux, ACD (hors CMR) a été rendue obligatoire le 30 janvier 2004. En engageant le processus dès 2005, Flint Group a été l'une des premières entreprises de Picardie à la mettre en place. Au départ, on fonctionnait avec un fichier macro-Excel – tel que le fichier CLARICE (Classeur d'aide à l'évaluation du risque chimique en entreprise) – base que nous avons enrichie avec notre SAP (progiciel de gestion d'entreprise). Le travail d'intégration et de gestion des données était très fastidieux et source d'erreurs.

Lorsque j'ai appris qu'un projet de logiciel dédié à l'évaluation des risques chimiques se préparait, j'ai souhaité intégrer le comité de pilotage. Il me semblait incontournable d'avoir un outil quasi automatisé pour ce recensement.

Aujourd'hui, je fais une évaluation du risque chimique sur SEIRICH une fois par an. J'ai fait la dernière début 2016 pour l'année 2015. Durant cette période, nous

avons manipulé près de 150 matières dangereuses et donc évalué le risque pour chacune d'entre elles, ce qui a mis à peu près 1 semaine.

En tant que fabricant de produits d'impression, j'évalue les risques chimiques liés aux matières premières utilisées mais j'informe aussi dès que possible nos clients sur le fait qu'ils doivent également procéder à cette évaluation sur les produits utilisés. Lorsque l'évaluation a été faite, le risque n'est pas lié aux substances composant le produit mais à l'utilisation qui en est faite.

Que pensez-vous du logiciel SEIRICH ?

D'un point de vue utilisation, c'est un logiciel très simple, quel que soit le niveau (débutant à expert). Les étapes du programme sont claires et bien expliquées. Le primo utilisateur aura, au départ, une phase importante d'inventaire des produits chimiques puis d'intégration de ces données. Mais cette étape initiale méticuleuse est nécessaire.

En automatisant le processus d'évaluation des risques chimiques, SEIRICH a permis de diminuer considérablement le risque d'erreurs, depuis l'importation des données à l'exportation des résultats. L'évaluation qui en est faite reflète parfaitement la réalité de l'entreprise. Il n'y a pas de sur ou sous évaluation du risque, elle est juste.

Quels sont les avantages de SEIRICH ?

En ce qui concerne les solutions apportées, en plus du risque potentiel, SEIRICH mesure le risque résiduel (risque persistant malgré les systèmes de

protection mis en place), le risque lié aux produits émis (les fumées de soudure par exemple) ou encore l'évaluation des nanoparticules émises au poste de travail. Toutes ces informations sont notifiées dans l'édition des fiches de poste.

Quels sont les axes de progrès ?

Je pense que l'on peut faire évoluer le logiciel vers plus de personnalisation. Par exemple, SEIRICH pourrait éditer des fiches de poste plus adaptées au fonctionnement de l'entreprise (avec la possibilité d'ajouter des champs en amont) et des fiches d'exposition individuelle par personne exposée. Aujourd'hui, au sein de Flint Group, c'est mon service qui réalise cette fiche à partir des conclusions du logiciel. Ce document répertorie tous les agents chimiques dangereux auxquels est exposé le salarié durant une année civile. Elle complète la fiche de pénibilité qui, elle, ne prend en compte que certains ACD, dont les CMR et les sensibilisants.

Plus d'infos : www.seirich.fr



Volet statutaire



Assemblée Générale Extraordinaire de la FIPEC

Une Assemblée Générale Extraordinaire a ratifié la décision du conseil d'administration du 10 décembre 2015, relative à l'adhésion partielle de la FNCG (Fédération Nationale des Industries des Corps Gras) à la FIPEC, pour le volet « politique sociale de branche ». L'AGE a également approuvé les nouveaux statuts de la FIPEC qui modifient l'article 1 du chapitre 1 pour élargir le champ d'application de ses statuts.

Elections



De gauche à droite : Amélie Vidal-Simi, PDG Henkel France et Présidente de l'AFICAM, a été élue Présidente Adjointe de la FIPEC. Nicolas Bétin, Managing Director France-Benelux SBU du Groupe Sun Chemical SAS, Président de l'AFEI, accède au poste de Vice-Président. Olivier Robardey, Fondateur du groupe ACTEO (Théodore Lefebvre et Lauragais Peintures), Président du Directoire de Theolaur Peintures, a été élu Trésorier de la FIPEC.

En savoir plus



Lors de la Journée FIPEC, les invités ont reçu une pochette avec plusieurs ouvrages : Rapport d'activité 2015 de la FIPEC ; « Guide pratique de l'usine du futur » édité par la Fédération des Industries Mécaniques ; « Mutations industrielles et évolution des compétences », de la collection « Les synthèses de La Fabrique » ; « Nouvelle France industrielle » édité par le gouvernement. Par ailleurs, une synthèse de la table ronde et le clip vidéo de la Journée FIPEC sont disponibles sur www.fipec.org.

10



Table Ronde FIPEC : « La révolution numérique est en marche. L'entreprise doit-elle s'adapter ou se réinventer ? »

Comment s'opère la digitalisation de l'entreprise ? Quelle stratégie pour réussir sa transformation numérique ? Comment cerner les opportunités du digital ? Quelle influence sur les métiers et l'organisation du travail ? Les intervenants ont identifié les leviers et impacts du numérique dans une entreprise industrielle.

« La numérisation de l'économie est une véritable révolution, autant industrielle que sociétale. Dans l'industrie, la mutation digitale a commencé par l'intégration de l'ensemble des processus de production. Elle se poursuit sur toute la chaîne de valeur de l'entreprise, quels que soient sa taille ou son secteur. Elle favorise la compétitivité, l'ouverture à l'export et fluidifie les relations avec les clients », Jacques Menicucci, Président de la FIPEC. C'est



sur cette base de réflexion que la FIPEC a défini le thème de sa table ronde et sélectionné les experts les plus proches des environnements des adhérents pour en parler concrètement. Nous en tirons quelques extraits significatifs dans ces pages mais une synthèse est disponible sur le site de la FIPEC et l'enregistrement, sur demande.

Comment s'opère la digitalisation de l'entreprise ? Quelle stratégie pour réussir sa transformation numérique ?

« Le digital est le système nerveux de l'entreprise. Il y a un volume d'informations énorme à échanger entre les sites de production, de logistique, le pôle commercial et administratif... Une transmission fiable et rapide d'information est essentielle pour que le client soit livré dans les temps. Le digital commence et finit chez le client. C'est finalement

lui qui nous impose cette révolution du digital et la bonne stratégie est celle qui permet de répondre à ses besoins », Louis-Philippe Reynaud.

« La transformation digitale de l'entreprise est un non choix mais pour réussir, le patron doit l'incarner, il doit faire évoluer sa vision de l'organisation du travail



« La première chose à faire si on veut développer une activité et de l'emploi dans sa région, c'est d'y installer la fibre ! », Geoffroy Roux de Bézieux.

et son approche managériale », **Geoffroy Roux de Bézieux**.

Les acteurs de l'entreprise sont-ils prêts ? Quelles sont les conséquences sur les ressources humaines ?

« En impactant les pratiques professionnelles, la révolution numérique entraîne la révolution du travail. Et les entreprises sont plus en retard que les salariés. Une nouvelle caractéristique dans le modèle économique actuel est de constater qu'ils sont parfois mieux équipés que l'entreprise ! [...] Le fait est que les nouvelles technologies impliquent une mutation dans l'emploi qui disparaît ou se crée. Les métiers sont de plus en plus à valeur ajoutée. La vraie question est de savoir si tout le monde est équipé pour s'adapter au marché du travail », **Denis Pennel**.

L'entreprise digitale signe-t-elle une crise de l'emploi ? Ou réinvente-elle une nouvelle forme de travail ?



« La digitalisation est un facteur de liberté, de démocratisation de l'information et du savoir » Denis Pennel.



« La compétitivité d'une entreprise vient essentiellement de l'investissement dans le numérique », Louis-Philippe Reynaud

« Je suis convaincu que la révolution numérique va démocratiser l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprise. Encore faut-il l'accompagner. [...] Il faut libérer l'initiative en France, libérer le travail, simplifier et alléger notre code du travail mais aussi apporter des nouvelles protections et droits à ces nouvelles formes de travail. On ne touche encore qu'une petite partie des évolutions à venir », **Denis Pennel**.

« En tant que fabricant de peinture, nous n'avons pas vocation à devenir des spécialistes du digital. Pour le développement de notre outil numérique, nous faisons appel à des sociétés spécialisées, des start-up. En interne, notre savoir-faire est d'être intégrateur pour faire parler les différents logiciels et applications entre eux », **Louis-Philippe Reynaud**.

Dans quelle mesure la digitalisation est un facteur de compétitivité pour l'industrie ?

« Le digital crée de la valeur et de nouvelles opportunités de croissance. La force de la

digitalisation est qu'elle demande peu de moyens, contrairement à l'époque de la révolution industrielle. Et le constat aujourd'hui est de voir que le service et le B to C ont pris de l'avance sur le B to B et l'industrie », **Geoffroy Roux de Bézieux**.

« On voit émerger une économie à la demande qui est dans l'immédiateté, l'individualisation à grande échelle. La révolution industrielle est née avec l'essor de la grande série standardisée. Aujourd'hui, le challenge industriel est d'être capable de produire de petites séries individualisées et seuls les outils numériques le permettent. Ils sont synonymes d'automatisation, de réduction des délais de livraison, de prospective pour anticiper l'évolution des produits. La digitalisation de l'entreprise implique des investissements mais on peut avancer progressivement. [...] Les enjeux sont clairement établis : faciliter la relation client, gagner en compétitivité et bénéficier de l'effet vitrine très important vis-à-vis de l'étranger », **Louis-Philippe Reynaud**.



Nicolas Angel, journaliste, animateur de la table ronde

La peinture fait BIM avec le SIPEV

L'exemple du BIM⁽¹⁾ dans le bâtiment illustre bien un aspect de la mutation numérique dans les secteurs de la FIPEC et les formidables améliorations et perspectives qu'elle offre. Le BIM permet toutes les simulations, évite la perte de données ainsi que leur corruption, augmente la transparence et la confiance ainsi que les performances, induisant des coûts inférieurs de 10 à 15% par rapport à un projet classique.

Le SIPEV est en veille et s'intègre d'emblée dans les rouages de la mise en œuvre du BIM pour y positionner les produits de peinture. Qu'il s'agisse de la peinture décorative d'intérieur, des lasures et vernis de menuiserie, des revêtements de façade ou des ETICS⁽²⁾, toutes les gammes du SIPEV-Bâtiment relèvent de la démarche BIM et peuvent être décrites dans les « Dictionnaires de propriétés BIM ».

Le BIM est déjà présent dans de nombreux pays et le gouvernement français prévoit un lancement national en 2017. Il est donc indispensable, afin de pouvoir être visible, consulté et prescrit, de mettre les produits de la filière « Produits de peinture », au format BIM.

« Les partenaires des essais LEPIR 2⁽³⁾ s'unissent à nouveau pour lancer un projet de création d'un BIM générique pour les ETICS. Il sera prochainement

généralisé aux peintures et produits de peinture par la création d'un GT « BIM-Peinture » au sein du SIPEV. Dans ce contexte, le SIPEV a adhéré à l'association Mediaconstruct, porteur du concept de la maquette numérique standardisée en « Open Source » pour la France. Cette adhésion nous fait participer de l'intérieur aux expérimentations et développements du BIM. L'association rassemble les acteurs de la filière BTP. C'est, par essence, un lieu neutre de dialogue et de concertation, travaillant aux côtés des pouvoirs publics pour généraliser l'usage du BIM en France. Elle a participé, en outre, aux travaux internationaux sur la normalisation et l'interopérabilité », explique **Philippe Brunet**, Responsable des Affaires Réglementaires FIPEC, spécialiste Production et Normalisation.

⁽¹⁾BIM : Building Information Modeling / Modélisation des données du bâtiment

⁽²⁾ETICS : systèmes composites d'isolation thermique extérieure

⁽³⁾LEPIR 2 : Évaluation expérimentale de la propagation du feu en façade avec l'Essai LEPIR 2

Les partenaires sont l'AFIPEB, le SNMI, la Commission ITE du Groupement « Peinture Bâtiment » du SIPEV



Fédération Européenne des Industries des Colles et Adhésifs



Philip Bruce, nouveau Délégué Général

En janvier 2016, Philip Bruce a succédé à Bernard Ghyoot au poste de Délégué Général de la FEICA. Après 23 ans passés à l'Imperial Chemical Industries (ICI), Philip Bruce rejoint Rugby Cement (UK) puis Accenture. En 2005, il devient Directeur Général de Scott Bader (UK) puis, en 2015, Directeur de PJB Chemical Consulting Ltd.

Au sein de la FEICA, Philip Bruce poursuivra la mission de Bernard Ghyoot : promouvoir les actions de la Fédération et l'industrie des colles et adhésifs dans son ensemble.

La FIPEC félicite Philip Bruce pour ses nouvelles fonctions et remercie Bernard Ghyoot, particulièrement apprécié pour son implication, son efficacité et sa sympathie.

Association Européenne des fabricants d'encres d'imprimerie



Conférence EUPIA

La Conférence EUPIA, des 21 et 22 avril derniers (Wroclaw - Pologne), a mobilisé près de 80

participants. Face au recul de l'activité des encres d'impression et d'emballages depuis plusieurs années, la profession doit faire face à de nombreux défis. Ce rendez-vous est l'occasion pour les adhérents de faire un point économique et réglementaire, de suivre les innovations technologiques du marché pour identifier les opportunités de développement à saisir.

La prochaine conférence EUPIA aura lieu les 30 et 31 mars 2017 à Marbella en Espagne.



International Paint and Printing Ink Council

IPPIC au Japon

Les 27 et 28 septembre 2016, c'est à Hiroshima (Japon) que se tiendra la prochaine réunion du Comité IPPIC Marine Coatings technique (MCTC). IPPIC continue à porter au niveau mondial la voix des industries de la peinture et des encres d'imprimerie.

Edition réussie



Eurocoat a confirmé avec succès son rythme biennal à Paris en affichant une hausse de fréquentation qui a atteint plus de 5 600 participants. La qualité des visiteurs s'est mesurée par leur fort pouvoir décisionnel ou de prescription et la représentativité internationale (54 pays, 33% du visitorat). Avec 200 exposants dont 111 internationaux, le salon a apporté à la profession un véritable panel européen des fournisseurs en coating. La satisfaction des visiteurs a confirmé la richesse des solutions et des innovations. Le changement de date, de septembre à mars, a aussi permis de s'adapter à des phases de processus d'achat plus en adéquation avec le marché, favorisant ainsi les échanges commerciaux sur les stands.

Quant au Congrès, il a réuni sur 3 jours, plus de 200 professionnels autour du thème « Bio économie, Eco conception, Innovation, les clés du succès ». Après une année 2015 en demi-teinte, 2016 offre un peu plus d'optimisme avec des perspectives d'innovation qui peuvent changer favorablement les règles de jeu. Mais la réglementation et l'échéance 2018 de REACH restent une source d'inquiétude pour les industriels.



Conseil Européen de l'Industrie des Peintures, Encres d'imprimerie et Couleurs d'Art

Conférence annuelle et Assemblée Générale

Développement durable, économie circulaire, biotechnologie : comment l'industrie des peintures et revêtements peut-elle relever ces défis ? Les professionnels échangeront sur cette question d'actualité du 5 au 7 octobre prochain lors de la Conférence annuelle à Lisbonne (Portugal).

L'une des nouveautés du « CEPE Annual Conference 2016 », est l'organisation du SME AGORA Meeting, une session dédiée aux PME. Les participants auront l'occasion de présenter leur entreprise. Cet événement constitue une plateforme européenne permettant des contacts, des échanges et des opportunités de partenariat.

CEPE Annual Conference & General Assembly 2016
5-7 October 2016, Lisbonne/Portugal
www.european-coatings.com/cepe





P E I N T U R E S
ENDUITS ET VERNIS



Conférence du SIPEV à l'ITECH

Les étudiants de l'ITECH aiment le site generation-industrie-peinture.com ! Il a été présenté par la Commission Communication du SIPEV lors d'une conférence à l'ITECH, le 23 mars dernier, sur le thème « Faire carrière dans l'industrie des peintures, enduits et vernis ».

Les témoignages d'étudiants et d'équipes pédagogiques le révèlent, l'attrait pour ces secteurs est rarement spontané mais quasi systématique après l'expérience

d'un stage. Le SIPEV en a déduit un manque de connaissance et jugé nécessaire de mettre en perspective les parcours professionnels passionnants et évolutifs qu'ils recèlent.

Pour stimuler l'intérêt des étudiants et en même temps évaluer leurs niveaux de connaissance, un quiz leur a été soumis avant la conférence. Les réponses ont rythmé les débats et permis d'illustrer les principaux attraits et spécificités des métiers du secteur.

Les 110 étudiants en 1^{ère} année ont joué le jeu et obtenu 52% de bonnes réponses. Selon **Jérôme Marcilloux**, Directeur de l'ITECH, « 90% des étudiants ont trouvé la conférence intéressante et 78% pensent que le quiz est une démarche constructive ».

Les adhérents du SIPEV ont eux aussi joué le jeu en étant volontaires et nombreux à se déplacer. Etaient représentées la société Blanchon-Syntilor avec Vincent Lepais accompagné de l'ingénieur Claudine Gerland, ancienne élève de l'ITECH ; la Soppec avec Claude-Bernard Michelot, Président de la Commission Communication du SIPEV ; le groupe Beckers avec Cécile Meunier accompagnée de Catherine Mourier, Responsable des Ressources Humaines.

Après cette expérience réussie, le SIPEV rencontrera les étudiants de l'ESCOM à Compiègne (60) à la rentrée prochaine.



« Cette rencontre est très importante pour la filière de la réparation carrosserie. A notre niveau, nous travaillons à faire évoluer nos métiers, à les fédérer et à développer des outils pour accompagner les professionnels dans le changement. Mais c'est vous [les jeunes] sur le terrain qui incarnez ce changement, avec l'appui de vos futurs partenaires professionnels », a déclaré **Michel Le Tallec**, Délégué Général de la FIPEC, lors de la conférence.

Conférence du Groupement Peinture Carrosserie au GARAC

Le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV et ses partenaires, la FEDA, la FNAA et le CNPA, sont venus rencontrer la soixantaine d'élèves du GARAC en formation carrosserie (CAP et Bac Pro) pour soutenir la démarche éco-responsable du Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie. Au programme des formations de l'école depuis sa parution, le Livre Vert est devenu un support pédagogique.

Préalablement à la conférence, un quiz a testé les connaissances des élèves en matière de bonnes pratiques éco-responsables. Les résultats sont encourageants et montrent que la nouvelle génération de carrossiers est responsabilisée sur l'impact sanitaire, environnemental et économique de l'activité. Plus encore, l'attention et la participation active de l'auditoire ont révélé une réelle sensibilité à ces questions. Les futurs professionnels ont une conception éco-responsable de leur métier qu'ils aiment. Ils l'associent à l'amélioration des conditions de travail, au respect de la réglementation, à l'optimisation du processus peinture et à une meilleure image de la profession.

Le GARAC, école de référence

Cette journée a ouvert les perspectives d'un partenariat plus assidu entre le GARAC, le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV et les partenaires de la filière (FEDA, FNAA et CNPA). Ils ont été conquis par la qualité des infrastructures, du cadre pédagogique et par le niveau des élèves. L'école compte plusieurs ateliers de réparation, auto, poids lourds et deux roues. Pour former des professionnels opérationnels dès la sortie de l'école et aguerris aux bonnes pratiques, les ateliers ont été conçus dans les conditions réelles du marché. Dotés des dernières générations d'équipements, aménagés et organisés dans une logique de qualité et de productivité, ils répondent aux mêmes obligations techniques, économiques et réglementaires qu'un atelier professionnel, y compris en matière de tri des déchets.

L'état impeccable des ateliers, propres et rangés, la parfaite tenue de chacun renvoient une image très professionnelle des apprentis compagnons, du corps enseignant des métiers de la réparation automobile et de l'approche pédagogique.

www.livre-vert-carrosserie-sipev.fr
www.garac.com



Assemblée Générale du SIPEV, le 2 juin dernier au Pré Catelan (Paris), organisée dans le cadre de la Journée FIPEC. Les membres du Comité de Direction ont été élus : Jean-François Badet, Philippe Boussemart, Loïc Derrien, Michael Dufour, Guillaume Frémaux, Jean-Pierre Genevay, Olivier Ginet, Henri Jardin, François Morin, Laurent Oliveras, Louis-Philippe Reynaud, Olivier Robardey, Xavier Sebaux, Laurent Vaucenat. Les Présidents des Groupements professionnels SIPEV sont membres de droit. Le Comité a élu ou réélu respectivement comme membres du Bureau : Pascal Hoareau (Président), Olivier Ginet (Vice-Président), Henri Jardin (Trésorier).

E N C R E S
D'IMPRIMERIE



Print Power France voit loin

Lors de son Assemblée Générale le 26 avril dernier, Print Power France a fait un point sur sa communication. De nombreuses nouveautés viennent dynamiser et pérenniser son plan d'actions avec, notamment, la refonte du site Internet, un partenariat établi avec La Poste et la création d'un trophée Print Power qui met à l'honneur annonceurs et donneurs d'ordre pour les meilleures campagnes marketing imprimées. La remise des prix sera organisée au Palais de Tokyo à Paris, le 22 septembre prochain. Parallèlement, Print Power France poursuit l'édition de son magazine, diffusé à 5 000 exemplaires, et reste très impliqué dans le relai du plan d'actions européen et le soutien de l'association européenne Two Sides.

Dans cette démarche, l'association anglaise BCF (British Coatings Federation) est un partenaire de poids en apportant notamment sa contribution financière à la campagne Two Sides 2016, menée par Print Power pour promouvoir la valeur ajoutée des supports imprimés. « En tant qu'organe représentatif de plus de 30 sociétés fabricants d'encre présents au Royaume-Uni, nous considérons indispensable pour le futur de nos industries de soutenir les actions menées par la filière de l'impression »,

Tom Bowtell, Directeur Général de BCF.

www.printpower.fr
www.fr.twosides.info



Assemblée Générale 2016

L'Assemblée Générale de l'AFEI s'est tenue le 2 juin dernier. Les membres du Bureau ont été réélus pour 1 an : Bruno Delanoé (Vice-Président), Vincent Knaub (Trésorier), Pascal Chartres (Secrétaire). Nicolas Bétin entame la 3^e année de son mandat de Président. Martin Kanert, General Manager d'EUIPA, est intervenu pour faire un point sur les actions de l'organisation européenne.

14

C O U L E U R S
POUR L'ART, LE LOISIR ET L'ENSEIGNEMENT



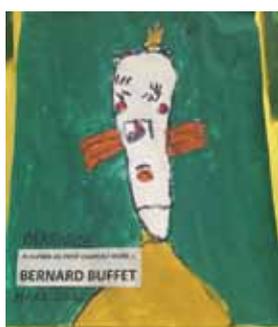
La Semaine des Arts Créatifs prend de l'ampleur

Du 16 au 21 mai, la deuxième édition de la Semaine des Arts Créatifs, initiée par Créaplus, syndicat professionnel des activités manuelles artistiques dont l'AFCALE est membre, a mobilisé plus de 40 fabricants et 500 distributeurs qui ont relayé l'opération en animant les points de vente. « Fédérer l'ensemble des acteurs du secteur des activités manuelles artistiques, qu'ils soient distributeurs ou revendeurs, est le but de cet événement », a souligné le Président de Créaplus à son lancement.

Au-delà des animations dans les points de vente, un challenge a été lancé sur le site de la Semaine des Arts Créatifs, ouvert aux artistes en herbe, de 4 à 104 ans. En utilisant toute technique relevant des loisirs créatifs et des beaux-arts, le défi était « Imaginez l'affiche de la semaine des arts créatifs 2017 à la manière d'un artiste célèbre » : personnages étranges à la Tim Burton ; mobile à la Calder ; arbre à Bonshommes à la Keith Haring ; tableau à la Peter Blake ; statue à la Niki de Saint Phalle.

www.la-semaine-des-arts-creatifs.com

Gagnants du challenge



4-10 ans



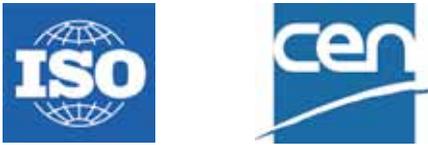
11-17 ans



+18 ans



Assemblée Générale de l'AFCALE, le 2 juin dernier. Les membres du Comité de Direction ont été élus ou réélus pour 3 ans : Thierry Collot (Président), Jean Rozenberg (Trésorier), Jacques Joly (Secrétaire) qui succède à Eric Chaveau.



afnor
NORMALISATION



Assemblée Générale de l'AFICAM, le 2 juin dernier. Sont membres du Conseil de Direction de l'AFICAM, sous la Présidence d'Amélie Vidal-Simi et la Vice-Présidence de Jean-Marc Barki (Sealock) : Jean-Luc Béal (Bostik) ; Jacques Guyot (Geb) ; Marc Le Pellec (Paramelt) ; Alain Lorin (Kömmerling) ; Gregory Luneau (Labord) ; Pascal Malafosse (Sika) ; Stéphane Tavano (Uzin).

Normalisation : l'EN 14022 est mort, vive l'ISO 10364 !

Une délégation française s'est rendue à la réunion plénière du CEN TC 193, le 5 avril dernier à Madrid pour faire le point sur la normalisation européenne des colles et adhésifs. L'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Finlande, la Slovénie étaient représentées et la FEICA est venue en observateur.

A la demande de la délégation française, suivant les recommandations de la commission de normalisation AFNOR T76A, l'harmonisation de l'ISO 10364 avec l'EN 14022 a été acceptée et un ballot décidé. Il sera prochainement lancé afin d'entériner la disparition de l'EN 14022 au profit de l'ISO 10364.

Concernant la nouvelle annexe ZA, la fin des travaux confiés aux consultants par la commission européenne est prévue pour le 31/12/2017. Seulement, la diminution drastique des financements devrait stopper les travaux mi-2017 qui ne seront alors probablement achevés qu'à 75%.

Concernant les adhésifs pour papier, carton et emballages (WG3), la révision des normes EN 1895, EN 1896 et EN 12920 aura lieu automatiquement en 2017.

Dans le secteur des adhésifs pour le bâtiment (WG4), l'extension du mandat M 127 concernant les COV est prévue pour publication au JOUE à mi 2016. Suivront ensuite les travaux sur les normes EN 14259 et EN 14293. La proposition allemande de NWIP (New Work Item Proposal) concernant les adhésifs structuraux et la détermination du comportement viscoélastique à l'aide du rhéomètre à oscillation, a été rejetée faute d'un nombre suffisant de pays participants (3 au lieu de 5). La portée du projet a donc été élargie à l'ensemble des adhésifs afin de lancer un nouveau vote.

Enfin, comme prévu, la France s'est retrouvée totalement isolée pour défendre le maintien du WG8 nouvellement créé et relatif au collage dans les transports. Il a donc été dissous.

PRÉSERVATION DU BOIS ET LUTTE ANTI-TERMITES



Le SPB poursuit sa lutte contre les termites

L'actualité de la réglementation anti-termites a donné l'occasion au SPB de diffuser une nouvelle newsletter en mai pour continuer à sensibiliser les professionnels sur l'importance du traitement préventif.

Sous le titre « Nouvelle carte, nouvelle donne : les termites gagnent du terrain ! », la charge est menée contre les insectes xylophages qui ont conquis plus de 700 communes en 10 ans. Solutions de traitement, dispositifs préventifs anti-termites sous les constructions neuves, obligations légales... et, sous la forme d'une chronique, un reportage à Monestiés, petit village du Tarn uni contre l'invasion Termites, complète le sujet.

La newsletter SPB a actualisé sa mise en page pour faciliter la lecture et inciter davantage à visiter le site. C'est la première étape avant la refonte de son site prévue en 2017.

www.traitement-du-bois.org



Assemblées Générales 2016

Sous la Présidence de François Corda, le SPB a tenu, le 15 juin dernier, son AGE et AGO. En marge des points statutaires, une discussion s'est engagée sur les actions de communication futures. La mise en ligne du site Internet et les newsletters ont permis de mettre en place une dynamique, pour faire monter en puissance la notoriété du syndicat et le positionner comme référent de la filière bois. L'objectif est maintenant de capitaliser sur les outils mis en place en particulier vers la cible des professionnels du secteur.

Matikem : de l'idée au marché

Le pôle de compétitivité Matikem a vocation à accompagner le développement des entreprises et de l'écosystème recherche-formation, sur les thématiques des matériaux, de la chimie et de la chimie verte. Depuis octobre 2015, il est présidé par Antonio Molina Nolin, Président du Groupe Mäder, entreprise adhérente du SIPEV.

La chimie des matériaux est à la croisée de nombreux enjeux et de tous les secteurs industriels : automobile, ferroviaire, aéronautique, emballage, bâtiment, médical, etc.

L'équipe de Matikem accompagne tous ces acteurs pour gagner en efficacité et les aider à atteindre leurs objectifs : anticiper, développer et se différencier. Elle contribue à soutenir la montée en compétences et en compétitivité des entreprises, des laboratoires de recherche académiques et des organismes publics de formation.

Relever les défis technologiques

Nouvelles propriétés et fonctions des matériaux, produits éco-conçus, chimie du végétal, procédés performants et avancés... sont autant de défis technologiques traités par Matikem et ses membres, à la croisée des enjeux des filières Chimie et matériaux /

Matériaux biosourcés, et des problématiques des marchés applicatifs.

Sa mission est de faciliter et d'accélérer l'émergence de nouveaux projets de R&D, puis d'accompagner le montage de projets collaboratifs d'innovation jusqu'à l'obtention de financements et la mise sur le marché des nouveaux produits ou services.

80 projets, 130 millions d'aide au financement

En dix ans d'existence, Matikem a ainsi soutenu le développement économique de petites et de grandes entreprises, en accompagnant de nombreux projets collaboratifs de R&D aux résultats positifs : parutions de publications scientifiques, dépôt de brevets et de marques, conclusion de nouveaux partenariats économiques, intégration de procédés industriels révolutionnaires aux unités de production, lancement sur

le marché de produits et services innovants, gain de parts de marché, création d'usines, maintien et création d'emplois en France...

80 des projets accompagnés par le pôle ont notamment trouvé des financements, pour un total de 130 millions d'euros d'aides (soit 47,5% des budgets cumulés des projets). Parallèlement, œuvrant à la constante adéquation entre les formations et les besoins des métiers de l'industrie présents et futurs, il a labellisé 17 formations.

Matikem compte 87 membres dont 49,5% d'entreprises et 40,2% d'organismes de recherche et de formation.

www.matikem.com - Twitter @Matikem



Antonio Molina Nolin, Président de Matikem

« Quand on lance des programmes de recherche, il faut concevoir des consortiums d'entreprises. C'est le but même de Matikem de pouvoir aider les petites et les moyennes entreprises dans le montage d'opérations de recherche lourdes, notamment par son réseau chimie & matériaux et par son appui dans la recherche de financements.

Dans le domaine des peintures et composites, il y a plusieurs projets de R&D accompagnés par Matikem dans lesquels le Groupe Mäder est impliqué, sur des sujets tels la photoréticulation ou la protection de réacteurs contre la corrosion...

Par ailleurs, nous avons monté le projet IFMAS avec nos partenaires publics et privés⁽¹⁾, débouchant sur la création en 2012 de l'Institut Français des Matériaux Agro-Sourcés - dont je suis nouvellement Président - avec lequel une quantité d'études sont en cours sur la mise en œuvre de matériaux plastiques, composites, revêtements et peintures biosourcés. Une action très intéressante, car la notion de « matériaux agro-sourcés » est en train de progresser et correspond à l'avenir d'une partie de notre secteur de la peinture ».

⁽¹⁾Partenaires-associés de l'IFMAS : Université de Lille - Sciences et Technologies, Mines Douai, INRA, CNRS, ENSCL, Université d'Artois, Roquette, Mäder, Florimond Desprez, Matikem

